

Paris, le 4 novembre 2019

Liquidation définitive du FIP NextStage Transmission 2007

(Vous n'avez aucune démarche à effectuer)

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit à des parts A (FR0010501379) du FIP NextStage Transmission 2007, constitué en décembre 2007.

Nous avons cédé les dernières participations du fonds et réalisons **une troisième et dernière distribution d'un montant de 12,42 euros par part A à compter du 8 novembre 2019**, avant de liquider le fonds définitivement et d'annuler les parts.

Pour mémoire, une première distribution de 75 euros par part A a été réalisée le 21 octobre 2016, puis une deuxième distribution a été faite le 25 octobre 2017 pour 18 euros par part A, soit un total de 93% de votre investissement initial hors droits d'entrée.

Avec cette troisième distribution la performance finale du FIP NextStage Transmission 2007 (hors avantage fiscal à la souscription d'un montant 25% de l'IR) s'établit à +5,42% depuis l'origine.

La distribution ne requiert aucune démarche de votre part.

L'établissement dépositaire de votre FIP, la Société Générale Securities Services, sera en charge du versement de votre solde. Si vous détenez vos parts :

- En nominatif pur (parts conservées chez le dépositaire) : vous recevrez directement un virement sur votre compte ou bien une lettre chèque du dépositaire.
- En nominatif administré (parts détenues sur votre compte titres personnel) : votre compte titres sera crédité automatiquement par votre organisme financier.



NextStageAM

La liquidation de votre FIP fait l'objet d'un rapport du Commissaire aux comptes sur les conditions de sa réalisation. Ce rapport est tenu à votre disposition par courrier auprès de : NextStage AM, 19, avenue George V - 75008 Paris.

Nous vous remercions pour votre confiance et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Fidèlement,

Grégoire SENTILHES

Président